

Chrystell LAMOTH (Interprète « active » en collège, lycée et primaire depuis 1991 au SEB, Directrice des services de l'association 2LPE depuis septembre 2009)

TÉMOIGNAGE DE PRATIQUES

SERVICE D'ÉDUCATION BILINGUE DE POITIERS

Je tiens tout d'abord à remercier l'AFL pour son invitation et à excuser mes collègues co-enseignants et enseignants de LSF qui ne peuvent pas être présents ce jour. Mon intervention portera essentiellement sur l'historique, le fonctionnement et le projet de scolarisation bilingue de 2LPE à Poitiers.

● L'association 2LPE, « 2 Langues Pour une Éducation », est née à la fin des années 70 à partir d'un constat d'échec tant d'un point de vue scolaire que social et le sentiment que la langue des signes était bien une langue et qu'elle pouvait être la langue d'enseignement des élèves sourds. Ce mouvement national a rassemblé alors des parents d'enfants sourds, des adultes sourds et des professionnels de la surdité. Les différentes missions et objectifs de l'association sont restés les mêmes depuis 30 ans :

- ♦ la reconnaissance de la langue des signes comme langue naturelle « orale », langue de pensée de l'enfant sourd et de fait langue d'apprentissage mais aussi langue enseignée à part entière
- ♦ la reconnaissance, la formation et le rôle des professionnels sourds dans la scolarisation des enfants
- ♦ la scolarisation des enfants sourds dans le milieu scolaire ordinaire, à l'école publique

Si l'association s'est principalement tournée vers les enfants, c'est bien dans un contexte général d'Éducation, prenant en compte l'entourage de l'enfant au sens large, scolaire, bien sûr, mais aussi familial (accompagnement des parents, formation à la lsf...) et social (accessibilité à la citoyenneté, à la culture, à la vie de la cité... par la reconnaissance de la lsf et le métier d'interprète entre autre).

L'idée était et est encore aujourd'hui de changer le regard des uns et des autres, des « entendants » vis-à-vis des sourds et des sourds vis-à-vis des « entendants ».

● En 1984, l'association 2LPE a ouvert une des premières classes bilingues à Poitiers, classe expérimentale jusqu'en 1989 puis reconnue par la DDASS comme SSEFIS sous le nom de Service d'Éducation Bilingue (SEB).

Depuis quelques années, l'association a également créé d'autres services complémentaires : le SAJE (service accompagnement jeunes étudiants : pour les élèves post-collège, lycées, bts, université...); le SILS (service interprète en langue des signes : d'abord pour couvrir nos besoins : équipe mixte : réunions diverses dans les écoles, rendez-vous parents, besoins extra-scolaires des enfants, formations des professionnels, AG 2LPE... puis élargi au grand public) et les cours de langue des signes pour les parents, partenaires, enseignants...

Ces différents services regroupent environ 25 professionnels : professionnels sourds : enseignants de lsf, en lsf, co-enseignants, réalisation d'outils vidéo en lsf, comptable... ; professionnels entendants : interprètes « actifs », interprètes, enseignant d'anglais en lsf, secrétaire, directrice... et accompagnent environ 35 élèves.

● De 1984 à 2002, les enfants sourds étaient scolarisés dans des écoles ordinaires mais en classes d'enfants sourds en primaire ; en classe ordinaire en maternelle, au collège et au lycée, sauf en français.

Progressivement, nous avons fait des tentatives de scolarisation en classe ordinaire en cours de français, d'abord pour les élèves de lycée, puis de collège et le résultat nous a semblé suffisamment positif (émulation, étayages autour des lectures, regard porté sur la langue, le niveau des élèves entendants, les difficultés propres à chacun...) pour que nous prenions le temps en équipe avec les parents, les élèves, les partenaires de réfléchir à cette possibilité. L'expérience nous a montré l'intérêt ressenti par les élèves et les professionnels présents et nous avons décidé de tenter l'aventure dès l'école primaire depuis 2002. Comme le disait le président de l'AFL dans son introduction, le statut social d'élève et de lecteur... être dans la réalité du monde, nous semblait et nous semble toujours essentiel.

Depuis 2002, le projet pédagogique repose sur la scolarisation bilingue et biculturelle en immersion dans les classes d'âge ou de niveau des enfants avec l'accompagnement des professionnels de 2LPE. Il s'agit bien pour nous de projets bilingues et non seulement de classes en lsf. En effet, dès la première année de maternelle, les deux langues sont en présence dans la classe et sont à la fois langues d'enseignement et langues enseignées : la langue des signes correspondant à « l'oralité » et le français à la « scripturalité » de la langue, selon les termes utilisés par Brigitte Garcia.

La langue des signes bien sûr est la première langue de l'enfant, par sa rencontre précoce, son accessibilité directe et son utilisation dès les premiers mois dans la communication de l'enfant avec son entourage. Elle est la langue utilisée pour tous les apprentissages et les co-enseignants sourds sont à ce sujet également les « modèles langagiers » pour cette langue.

Le « français écrit » est la langue de travail de la classe dans tous les rituels de la maternelle et de l'école. Elle n'est pas seulement « langue des livres » mais bien langue « utile » aussi pour leur quotidien d'enfant et d'écolier (la date, les prénoms des enfants, la cantine... les « leçons », les consignes, les devoirs... ensuite pour les plus grands. Bilingue ne signifie pas nécessairement que les deux langues ont le même statut ni que l'enfant va avoir le même niveau dans ces deux langues, cela signifie qu'il saura utiliser les deux selon les situations qui se présentent et les besoins qu'il en aura. On ne fera donc pas forcément la distinction langue 1 et langue 2, la deuxième étant apprise comme une langue étrangère. Le statut de la langue française écrite, accessible directement par l'enfant qui apprend à faire sens avec ce système d'écriture, est aussi celui de langue d'enseignement et de langue enseignée aux côtés de la langue des signes, ensemble : les deux langues et les deux cultures, comme le sont les enfants ensemble : sourds et entendants.

Bilingue ne signifie pas nécessairement que les deux langues ont le même statut ni que l'enfant va avoir le même niveau dans ces deux langues, cela signifie qu'il saura utiliser les deux selon les situations qui se présentent et les besoins qu'il en aura.

« Converser » ensemble d'un même ouvrage, texte, livre, à 25 enfants du même âge ou presque avec des identités, des langues, des cultures, des connaissances aussi riches, différentes et variées, semble être en effet un atout important pour tous...

Le partage d'une culture commune, d'un statut commun d'élève, de maitresse, de classe, de lecteur, d'apprenant nous semble encore une fois vraiment très important et riche pour tous les enfants et l'école d'une manière plus générale. Les deux langues sont aussi langues de communication entre tous les enfants : la langue des signes est apprise de fait par les enfants entendants et les enseignants de l'école et les enfants sourds apprennent la langue française écrite aussi pour aller vers leurs camarades ou leur enseignante entendante : il s'agit d'immersion pour tous. Nous essayons de privilégier ces moments où les enfants sont seuls afin que tous développent ces stratégies de communication, concernant les enfants sourds : avec l'écrit lorsque le contenu de la séance le permet.

L'autre idée dans ce projet est le partage d'une culture commune, celle de l'école avec un niveau d'attente et des exigences qui sont les mêmes pour tous les enfants, tout en prenant en compte le décalage dans le temps nécessaire à l'enfant sourd pour la constitution de son bagage lexical en français écrit. Quelque soit ces compétences cependant, il n'est pas question d'attendre un niveau « préalable », « minimum », pour confronter les enfants à la lecture et l'écriture. Anne Valin le soulignait lors de son intervention, il n'est pas nécessaire de savoir comment fonctionne un vélo pour commencer à en faire. Et les enfants sont bien tous des « apprenants », pour rejoindre Marie Perini.

« Converser » ensemble d'un même ouvrage, texte, livre, à 25 enfants du même âge ou presque avec des identités, des langues, des cultures, des connaissances aussi riches, différentes et variées, semble être en effet un atout important pour tous. Apprendre à confronter ses idées, les argumenter, faire des hypothèses, les vérifier tous ensemble et finalement lire tous ensemble !!!

Ce projet est aussi un projet porté par des équipes et des professionnels qui travaillent ensemble et c'est un élément indispensable. Pour l'équipe du SEB, les co-enseignants sourds sont surtout très présents auprès des plus petits en maternelle et en élémentaire. Ils sont à la fois leur

enseignant, passeur de connaissances, en communication directe avec eux, mais aussi leur modèle langagier et leur propre image d'un point de vue identité, représentation du monde, « culture ». Il nous paraît indispensable que ces professionnels soient des référents essentiels pour les enfants. Viennent ensuite les enseignants de lsf, parfois les mêmes, parfois ne venant que pour ces heures-là (une moyenne de 5h hebdomadaires par petits groupes en cycle sont consacrées à l'enseignement de la lsf, du travail métalinguistique, grammatical, utilisation des productions enregistrées en vidéo et cela en correspondance avec les nouveaux programmes du BO 2008), moments privilégiés, indispensables pour une réelle scolarisation bilingue. Ces moments se passent pendant que les enfants entendants travaillent la phonologie, la musique, l'anglais à l'oral.

Les interprètes font partie de l'équipe. Ils partagent leurs interrogations avec les collègues, ils portent eux aussi la « responsabilité » d'être des modèles langagiers pour les enfants. Ils sont présents pour permettre les moments d'échanges, de débats entre tous. Ils sont parfois des médiateurs linguistiques entre les deux langues, les deux cultures sonores et visuelles. Ils ne sont présent en classe (surtout à partir du cycle 3) que lorsque les échanges sont importants (débats philo, « conversations » autour des lectures, intervenants extérieurs...).

Enfin dans l'équipe SEB, on trouve également des jeunes AVS ayant acquis des connaissances en lsf qui accompagnent les enfants lors des temps de repas, d'activités telles que le sport, la piscine, les arts visuels. Il ne s'agit pas de professionnels formés ni qualifiés et à ce titre ils ne peuvent pas être amenés à être présents dans des situations pédagogiques complexes.

Toute cette équipe demande donc de la part des enseignants de l'école une grande adaptation, de la souplesse et en même temps une rigueur dans les emplois du temps qui prennent en compte tous ces profils différents. Ce qui est certain, c'est qu'il s'agit bien d'un projet d'école et c'est un pré-requis qui me semble indispensable, ... une école qui accepte de remettre en cause, de confronter des avis, des méthodes, des approches différentes dans le but que cela profite à tous les enfants de l'école. Nous essayons je crois

d'avancer en toute humilité, de nous appuyer sur ce que les enfants nous montrent, nous demandent en ayant confiance en eux et en leur capacité de dépasser encore les ambitions qu'on s'était fixées.

Il nous semble que c'est en étant présents dans l'École de la République, en brassant toutes ces questions d'apprentissages, de lecture et d'écriture, ensemble, en apportant dans les classes toutes ces questions. Un petit bout de route partagée pour que chacun, petit à petit, change le regard qu'il porte sur l'autre. Les enfants et les jeunes nous le montrent déjà un peu plus chaque jour !

Chrystell LAMOTH